

allemands font au catholicisme et malgré les embarras au moyen desquels ils veulent entraver l'action des évêques ceux-ci poursuivent activement l'épuration de l'Église catholique dans l'empire allemand. Sans se laisser intimider par les criailles des hérétiques dits *Vieux Catholiques* et par les menaces des ministres dévoués à Bismarck, ils lancent les foudres de l'Église contre tous ces orgueilleux dissidents qui se croient plus infaillibles que le Pape et les évêques du monde entier réunis en concile.

Nous avons déjà fait connaître la fermeté inébranlable de Mgr. d'Ermeland. Aujourd'hui, ce digne évêque a un vigoureux continuateur dans le prince-évêque de Breslau qui vient à son tour de prononcer la grande excommunication contre deux professeurs, un archiprêtre et deux prêtres de son diocèse, lesquels refusent de se soumettre aux décrets du Concile du Vatican et travaillent en faveur de la cause des *Vieux Catholiques*.

L'insurrection espagnole ne paraît pas encore toucher à sa fin. Malgré les efforts du Gouvernement, malgré l'activité que l'on apporte à la concentration des troupes sur les points les plus menacés, enfin malgré les brillants succès remportés par les armées royales au dire des dépêches officielles, les partisans de don Carlos ne diminuent pas. Tout au contraire, ils semblent s'accroître comme par enchantement. Tout le Nord et l'Est de la péninsule espagnole est parcourue par des bandes insurgées qui harcellent les troupes du gouvernement et les découragent.

D'après les dernières dépêches cependant, il paraîtrait que les carlistes auraient subi un glorieux échec; mais les correspondances particulières tout en admettant l'exactitude du fait ne lui attribuent qu'une importance bien légère. Toujours est-il que l'insurrection est encore debout et que le gouvernement du roi Amédée n'a pas gagné un pouce de terrain.

Les Etats-Unis sont en travail, il s'agit pour eux de se créer un président, et les conventions préparent leurs batteries. Le président Grant n'a pas eu le bonheur de plaire à toutes les opinions, cela ne surprend personne; et un certain parti songe sérieusement à lui donner un remplaçant. Il paraît que l'honneur mortel appelé à recueillir la succession du président Grant est M. Horace Greeley, propriétaire du journal la *Tribune*, et républicain radical dans toute la force du terme. Le grand parti républicain se trouve ainsi divisé entre M. Grant et M. Greeley, ce qui donne quelque espérance au parti démocratique.

À Ottawa, le parlement fédéral s'est longuement occupé d'un bill de M. Mills déclarant inéligibles à la chambre des Communes les représentants des législatures locales; après discussion ce bill fut renvoyé à trois mois. Puis M. Blake proposa la deuxième lecture de son bill pour faire juger par les tribunaux les élections contestées de la Chambre des Communes. La discussion de ce bill fut très-longue, cependant M. Blake n'y a gagné rien, car un amendement de Sir A. Macdonald renvoyant le bill à six mois fut adopté et trancha ainsi la question, du moins jusqu'à la prochaine session. La Chambre s'ajourne ensuite à lundi, 27 mai.

Le 27 la plupart de nos représentants se trouvaient à leur poste et ils ont poussé l'ouvrage rondement; mais c'étaient en grande partie des affaires de routine. Les deux faits importants de la journée ont été d'abord le bill concernant la compagnie du chemin de fer de l'embranchement de Houlton au Nouveau-Brunswick, lequel bill subit sa seconde lecture après discussion; et la motion de M. Joly concernant la question des salaires. M. Joly est convaincu que la réduction de 4 par cent sur le salaire des employés publics en fa-

veur du fond de retraite est trop considérable. Sir Hincks répond que si le fond de retraite est en ce moment trop élevé, c'est qu'aucun employé n'en a encore bénéficié. M. Gray pense que les employés du Gouvernement ne sont pas assez payés. Finalement la motion de M. Joly est rejetée.

Pendant presque toute la séance du 28, les Chambres se sont régalées avec du chemin de fer du Pacifique.

L'événement important de la journée du 29 a été un long débat sur la question des écoles du Nouveau-Brunswick. Les espérances que nous entretenions à ce sujet ont été trahies; nous ne pouvions nous faire d'illusions là-dessus. Les catholiques de la confédération canadienne ont tout à craindre de la majorité protestante fanatique; ces catholiques ne sont bons qu'à se faire tondre, et encore ne doivent-ils pas crier trop fort. L'amendement de M. Chauveau proposant d'amender la constitution de manière à sauvegarder les intérêts des minorités fut d'abord perdue. Puis M. Colbr proposa un contre-amendement blâmant seulement la législature du Nouveau-Brunswick au sujet de la loi des écoles. Cet amendement fut adopté.

Les moyens de diminuer l'émigration en Canada (Suite.)

Depuis notre dernier article, il nous est tombé sous les yeux un écrit du *Journal de Québec* intitulé: "De l'émigration", dans lequel l'auteur étudie les causes du fléau qui dépeuple nos villes et nos campagnes. Suspendons pour un moment le cours de nos observations pour nous occuper des principes émis dans l'écrit du *Journal*.

Nous avons la douleur de le dire, au milieu de pensées très-justes et très-bien exprimées, ce qui n'ôte rien à leur mérite, il se dégage dans cet écrit un certain mépris de la nationalité canadienne-française et une certaine teinte d'envie contre une institution très-respectable. Cette institution régit notre pays depuis les premiers temps de sa colonisation et personne, si ce n'est peut-être le catholicisme libéral, n'a osé à lui attribuer la cause de l'émigration; nous voulons parler des dîmes.....

Lisons plutôt: "Une des premières causes sans contredit de l'émigration, dit le *Journal*, est l'esprit aventureux du Français d'Amérique. Il aime les voyages et notre peuple admire celui qui a vu du pays....."

Eh bien, non, le goût des voyages n'est ni la principale, ni la première, ni une des premières causes de l'émigration actuelle. Nous avons toujours eu nos *coureurs de bois*, nos *voyageurs des pays d'en haut*, il est vrai; l'histoire est là qui nous le prouve; mais quelle raison a-t-on de rattacher ce fait au fléau qui désole aujourd'hui le pays? Aucune, le plus simple bon sens s'oppose à ce rapprochement. Le *voyageur des pays d'en haut*, partait toujours seul ou en compagnie de hardis *coureurs* comme lui. Instruit par l'expérience ou par les récits de ses devanciers, il connaissait tous les dangers auxquels il était exposé pendant ses voyages, et n'aurait jamais osé amener sa famille avec lui, lorsqu'il en avait une, ce qui était fort rare. Aujourd'hui, ce n'est plus cela; nous voyons bien de nombreux jeunes gens émigrer; mais nous avons eu à déplorer également le départ de beaucoup de familles, maris, femmes et enfants, et nous ne croyons pas nous tromper en évaluant à 800 ou 900 familles le nombre de celles qui sont parties ce printemps pour les Etats voisins.

Quant au mépris envers les canadiens nous le voyons percer dans cette phrase: "Si toutefois le Canada ne perdait que ceux qui partent dans ce dernier dessein (échapper à la